

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 AVRIL 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 9 avril 2026, s'est réuni le jeudi 16 avril 2026, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON : Jean - Philippe PERIES - Catherine CHAIZE
ARZON : Olivier DENFER
BADEN : Christophe BEDARD - Elise FERRY
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Philippe SIMON - Michèle MAINGUY - Marie LE BOTERFF
GRAND-CHAMP : Julian EVENO - Christine ROYER
ILE-AUX-MOINES : Christophe TATTEVIN
ILE D'ARZ : Hervé LE BOURDIEC
LARMOR-BADEN : Claire BRABEC
LA TRINITE-SURZUR : Sandrine CADORET
LE BONO : François VAILLANT - Clara BOSZNAY
LE HEZO : Philippe GAIN
LE TOUR-DU-PARC : Isabelle LOUIS
LOCMARIA-GD CHAMP : Lionel ULVOA
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MEUCON : Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC : Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP : Benoît LALYS - Anne-Charlotte DE KERMENGUY- Jocelin KIZIBOUKOU
PLOEREN : Pascal LE BOUEDEC - Christine LE GOUËF - Jean-Louis BERTHOU
PLOUGOUMELLEN : Stéphanie GUILLEMOT - Antoine MERLET
SAINT-ARMEL : Philippe TREMOUREUX
SAINT-AVE : Anne GALLO-KERLEAU - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Yannick CADIOU - Tugdual GOALLO
ST GILDAS DE RHUYS : Frédéric PINEL
SAINT-NOLFF : Gwendal LE DERRIEN
SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT - Vincent CHARLIN - Dominique GODEFROY
SENE : Clément LE FRANC - Françoise MERCIER - Rémi VIDOR - Régis FACCHINETTI
SULNIAC : Ludovic SAMSON - Marie-Andrée LUHERNE
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE - Eric MAHE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Siegfried MENAHEZE - Michel BERTHE - Isabelle MARROI
TREDION : Jean-Michel CHOQUET
TREFFLEAN : Gwenaël LE FLOCH - Nadine MIGNOT
VANNES : David ROBO - Virginie TALMON - Fabien LE GUERNEVE - Hortense DOMIC - LE PAPE - Julien BONAMY - Hortense DES POMMARE - Michel GILLET - Karine SCHMID - Olivier LE BRUN - Monique JEAN - Chrystel DELATTRE - Vincent GICQUEL - Sanaa TOULI-BENABDALLAH - Roland LUC - Isabelle GOURTAY - Fabrice AMEDEO - Catherine LATOUR - Patrice KERMORVANT - Léa BARREAUD - Audrey ESSOLA - Michel LECLERC - Franck POIRIER - Charles DE WILLIENCOURT - Valentin LEGROS

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Alain TOUREAU a donné pouvoir à Anne GALLO-KERLEAU
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR a donné pouvoir à Julian EVENO
SAINT-NOLFF : Karine ALBANHAC a donné pouvoir à Gwendal LE DERRIEN
SARZEAU : Corinne JOUIN - DARRAS a donné pouvoir à Vincent CHARLIN
VANNES : Maxime HUGÉ a donné pouvoir à - Chrystel DELATTRE

Le Président,
David ROBO



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 AVRIL 2026

SECRETARIAT GENERAL

**DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS
DE GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION**

Monsieur le Président présente le rapport suivant :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, le nombre de Vice-Présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre ne puisse excéder 20% de l'effectif de celui-ci, ni excéder quinze Vice-Présidents.

L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre supérieur de Vice-Présidents, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze.

Pour Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, ce nombre ne peut pas excéder quinze Vice-Présidents.

Il vous est proposé :

- *d'arrêter à quinze (15) le nombre de Vice-Présidents pour Golfe du Morbihan - Vannes agglomération ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

POUR : 87 VOIX

CONTRE : 1 VOIX

ABSTENTION : 1 VOIX

Monsieur le Président,
David ROBO



Les secrétaires de séance,
Morgane LE ROUX

Michèle MAINGUY


